



Les Percots Béthunois

Association pour la Pêche et la protection du Milieu Aquatique
Agréée par le ministère de l'agriculture (4.7.42)
Affiliée à la Fédération de pêche du Pas-de-Calais.

Paul Duvet
40 Domaine de Chanteclair
62440 Harnes

Tél. : 03.21.67.78.43
Tél. Portable : 06.80.88.74.32

arrêté beuvry.

M. Pascal Sailliot
Président de la Fédération des
Associations Agréées de Pêche et
de Protection du Milieu Aquatique
du Pas-de-Calais
Rue des Alpes
62510 Arques

Béthune le 08/09/2022

Objet : Demande de renouvellement d'un arrêté de pêche de 2020.

L'association agréée LES PERCOTS BETHUNOIS de Béthune demande le renouvellement d'un arrêté interdisant la pratique de la pêche sur une zone de la GARE D'EAU DE BEUVRY, pour une période 5 ans.

Cette mesure, a pour but de protéger un milieu aquatique favorable à la reproduction des espèces piscicoles et à leur croissance.
Cette zone couverte a 90% de nénuphars est fréquentée par des carapistes sans scrupules qui profite de la zone pour prendre les carpes et les transférer quelques soit leurs taille vers des étangs privés.
Comme le montre la cartographie en annexe 1, la zone à mettre sous protection s'étend du fond de la gare d'eau pour la partie droite de la carte et avant le premier rétrécissement de la voirie (photo 1) et pour la partie gauche au fond de la gare d'eau et avant le troisième rétrécissement de la voirie (photo 2).

Veuillez agréer Monsieur le Président l'assurance de ma considération distinguée

Paul DUVET

**Président de l'AAPPMA
Les Percots Béthunois**

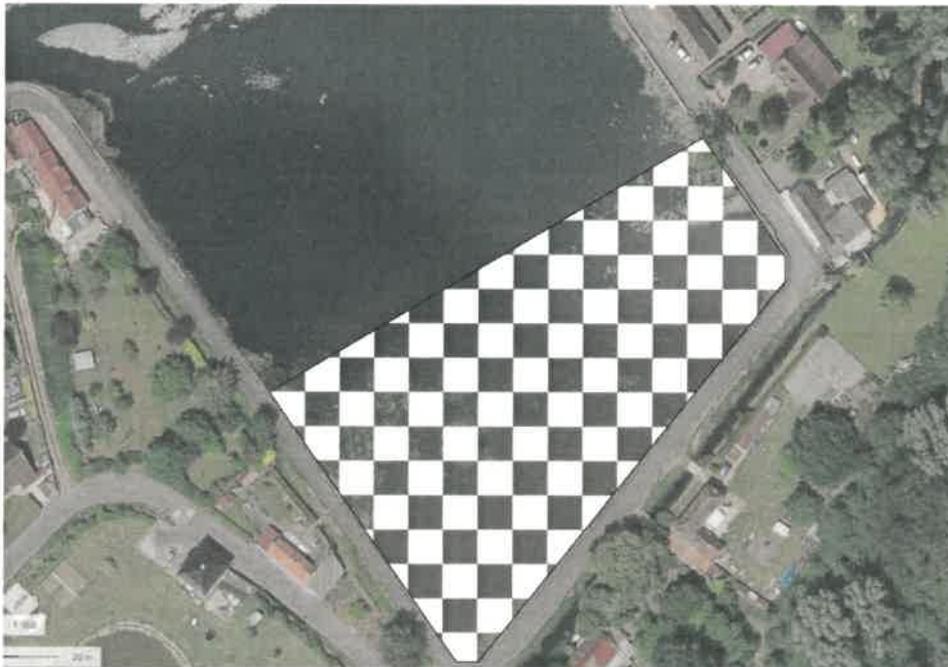
*Votre correspondance doit être adressée au Président : Paul Duvet 40 Domaine de chante clair 62440 Harnes
ou par Courriel : paul.duvet@orange.fr*

Annexe 1 :

La vue Générale:



Zone d'interdiction :



*Votre correspondance doit être adressée au Président : Paul Duvet 40 Domaine de chante clair 62440 Harnes
ou par Courriel : paul.duvel@orange.fr*

Photo 1 :



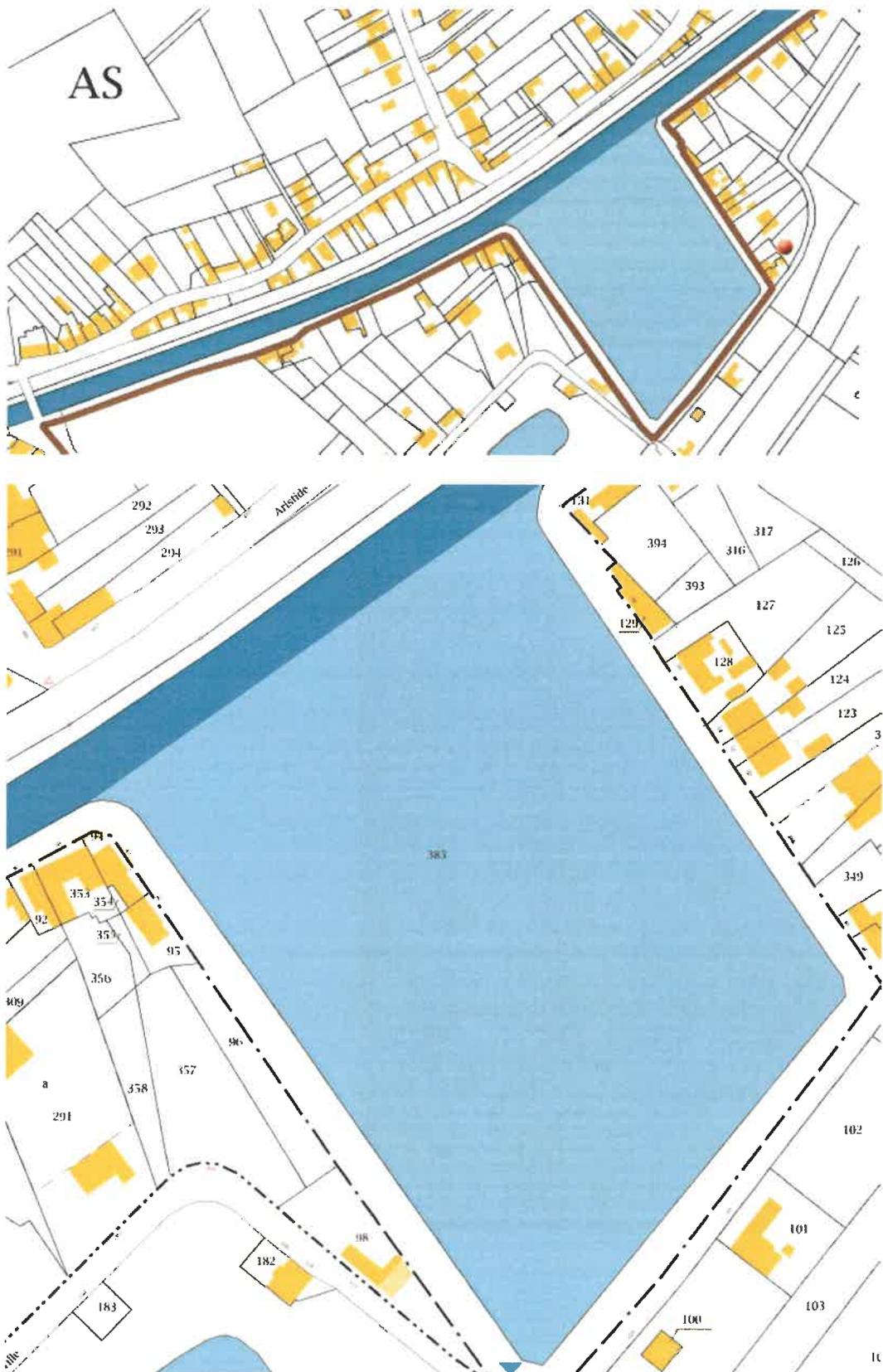
Photo 2



*Votre correspondance doit être adressée au Président : Paul Duvet 40 Domaine de chante clair 62440 Harnes
ou par Courriel : paul.duvel@orange.fr*

Le plan cadastral

La parcelle est référencée sous le numéro 383 feuille 000 AS 01 sur la commune de Beuvry.



Voire correspondance doit être adressée au Président : Paul Duvet 40 Domaine de chante clair 62440 Harnes
ou par Courriel : paul.duvet@orange.fr